

865
Rozel
Marie Louise

Morcelle Genee Marguerite. Les dits déclarations faites
non faites en présence de Henri Paulin, âgé de trente-trois ans,
théoricien Brailley, âgé de vingt-quatre ans, tous deux employés
commis de bureau, domiciliés à Dijon et soussignés avec le père et nous, après lecture faite.

Henri Paulin
Théoricien Brailley
Guillaume Genee

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt-trois mai
à deux heures du soir, par devant nous François Auguste Piret,
notaire au greffe de la ville de Dijon (Côte d'Or), remplissant par
déclaration spéciale, les fonctions d'officier de l'état civil, à comparu
Auguste François PIRET, âgé de trente-neuf ans, marié,
né, demeurant à Dijon, rue des Petites Roches, maître d'école,
lequel nous a présenté un enfant qui nous a été reconnu
de son sexe féminin, né en son domicile, le vingt-trois mai
à deux heures du soir, de son mariage contracté en cette ville
sept juillet mil huit cent soixante-douze, avec Catherine Rolin,
âgée de trente-neuf ans, auquel enfant il a déclaré donner le prénom
Marie Louise. Les dits déclarations et présentations faites en présence
de Victor Malher, âgé de trente ans, commis de bureau, et de François
Piret, âgé de quarante ans, mason, tous deux domiciliés à Dijon,
soussignés avec le père et nous, après lecture faite.

F. Rozel
Veuve de
Guillaume Genee

Chavannand, âgé de trente-huit ans, et de Pierre Forcely, âgé de cin-
quante ans, tous deux terrassiers, domiciliés à Dijon et
soussignés avec le père et nous, après lecture faite.

Pierre Forcely
Chavannand
Guillaume Genee

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le vingt-trois mai
à deux heures du soir, par devant nous François Auguste Piret,
notaire au greffe de la ville de Dijon (Côte d'Or), remplissant par
déclaration spéciale, les fonctions d'officier de l'état civil, à comparu
Louis Eugène CONVERT, âgé de quarante ans, laboureur, de-
murant à Dijon, rue Dabry, lequel nous a présenté
un enfant qui nous a été reconnu être de son sexe féminin, né
en son domicile, le vingt-trois mai courant, à deux heures du soir,
de son mariage contracté à Chalon-sur-Saône, le vingt-deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit, avec Françoise Céline Bugeaux,
âgée de trente-neuf ans, auquel enfant il a déclaré donner le prénom
de Marie Adèle. Les dits déclarations et présentations faites en présence
de Auguste Gagey, âgé de cinquante ans, et de Albert
Jay, âgé de vingt-huit ans, tous deux commis de bureau, domiciliés
à Dijon et soussignés avec le père et nous, après lecture faite.

L. Convert
A. Jay
H. Gagey